



Chambres d'agriculture

la forêt, les arbres et le bois

Les arbres de nos territoires

La forêt en France métropolitaine

Forêt métropolitaine :
15 millions d'hectares soit
28,6% du territoire

La forêt est **sous exploitée** : prélèvement annuel de 57% de l'accroissement naturel du stock de bois

Les arbres ruraux

Haies, arbres isolés, bosquets, agroforesterie...

En France métropolitaine, linéaire haies + arbres isolés = **940 000 km** soit 23 fois le tour de la Terre¹

Les propriétaires de la forêt métropolitaine

74% de la forêt métropolitaine est **privée**, et appartient à **3,5 millions de propriétaires**.

26% de la forêt métropolitaine est **publique** : 10% appartient à l'Etat et 16% à des collectivités territoriales.

Environ **300 000 agriculteurs** possèdent de la forêt soit 12% des propriétaires forestiers.

Les fonctions

• Economiques

Filière forêt-bois : 425 000 emplois

• Environnementales

Préservation des sols, de la biodiversité, des ressources en eau et des paysages, stockage de carbone

• Sociales

Espace d'accueil et de loisir, cadre de vie

Pour une approche globale des territoires

S'engager pour relever les défis de la filière bois

Les Chambres d'agriculture oeuvrent pour le **développement des espaces ruraux**, pour prendre en compte des **enjeux économiques, environnementaux, sociaux et territoriaux** de plus en plus complexes. Elles mènent ainsi de multiples **actions relatives à la forêt, l'arbre et le bois**, certaines en partenariat avec d'autres acteurs de la forêt publique et privée.

Aujourd'hui, des **objectifs ambitieux** ont été fixés pour **relancer la filière bois** et mieux **valoriser les arbres et la forêt de nos territoires**. Les Chambres d'agriculture se mobilisent et se mobiliseront pour relever ces nouveaux défis.

Mobiliser, utiliser, valoriser pour servir les territoires

Mobiliser le bois

Les Chambres d'agriculture agissent pour :

- restructurer le foncier forestier pour augmenter la taille moyenne des parcelles,
- encourager les petits propriétaires forestiers à s'impliquer dans la gestion de leurs forêts,
- mieux desservir les massifs forestiers pour en extraire le bois.

Utiliser le bois

L'essor de la filière bois dépend aussi du développement de l'aval ou de nouveaux types de production de bois. Les Chambres d'agriculture montent, pilotent et participent à des projets sur l'utilisation de bois énergie, de bois dans les bâtiments agricoles et de bois pour amender les sols.

Valoriser les arbres dans les territoires

Les Chambres d'agriculture sont des médiateurs entre agriculteurs, propriétaires forestiers et collectivités afin de valoriser les différentes fonctions de la forêt et des arbres, par exemple :

- protection des ressources en eau,
- valorisation des paysages,
- bénéfices agronomiques et écologiques des arbres (sol, eau, vent).

Nos actions

Répondre aux besoins des acteurs ruraux

Pour atteindre nos objectifs sur le bois, nous :

- **pilotons** des projets,
- **négociions** avec les acteurs de la forêt et du monde rural,
- **conseillons**, individuellement ou collectivement, notamment via l'animation de groupements d'agriculteurs et/ou de forestiers (syndicats, groupements de développement, CUMA...)
- **formons, informons et vulgarisons** sur de nombreux sujets : gestion sylvicole, bois énergie, entretien de haies...
- **communiquons** auprès de nombreux publics, via la participation à des salons et à des sorties scolaires, la rédaction d'articles,
- **expérimentons** pour améliorer nos connaissances sur la production et l'utilisation de bois,
- **élaborons des outils**, comme des méthodes d'évaluation de la ressource en bois, des logiciels d'évaluation du risque incendies...

¹ Source : Teruti 2000

Forêt, arbres et bois

mobiliser, utiliser, valoriser



Mobiliser le bois

Restructurer le foncier forestier

Alsace

Encourager la gestion en commun des parcelles

Jura

Accompagner les propriétaires dans la gestion de leur forêt

Loir et Cher

Contribuer aux projets de territoire touchant à la forêt

Hautes-Alpes



Valoriser les arbres

Accompagner la plantation et la gestion des arbres : haies, arbres en bord de rivière,...

Pays de la Loire

Aménager les exploitations agricoles pour une meilleure insertion paysagère

Picardie

Promouvoir la certification forestière

Midi-Pyrénées

Prévenir les feux de forêts

Aquitaine

Optimiser les impacts environnementaux positifs des arbres

Finistère

Promouvoir l'agroforesterie

Hérault

Développer le sylvopastoralisme

Drôme

Utiliser le bois

Expérimenter de nouveaux types de production, comme les Taillis à Courte Rotation

Vosges

Structurer des filières bois énergie locales, de la production à l'utilisation

Manche

Promouvoir l'utilisation du bois dans les bâtiments agricoles

Poitou-Charentes

Valoriser le Bois Raméal Fragmenté

Bouches du Rhône



Légende :

Manche

: exemple de département/ région où cette action s'est mise en place

Mobiliser le bois

Les enjeux en chiffres

Une forêt sous exploitée

France métropolitaine : 1^{er} pays européen en stock de bois sur pied avec un volume total de 2,4 milliards de m³.

Accroissement naturel de la forêt française : 103 millions de m³/an
Récolte annuelle : 60 millions de m³, soit 57% de l'accroissement naturel.

Une forêt privée morcelée

- 74% de la forêt française appartient à 3,5 millions de propriétaires privés,
- 87% des propriétaires possèdent moins de 4 hectares et représentent 20% de la forêt privée en surface.

Des objectifs ambitieux lors du discours du Président Sarkozy le 19 mai 2009 :

→ d'ici 2020, mobiliser 21 millions de m³ supplémentaires de bois de nos forêts, soit 30% en plus.

Nos actions

➤ Restructurer le foncier

La restructuration foncière vise à agrandir la taille des parcelles. Pour l'encourager, les Chambres d'agriculture utilisent différents outils comme :

- la centralisation de l'information sur les parcelles,
- des bourses aux parcelles, via internet par exemple.

➤ Gérer la forêt en commun

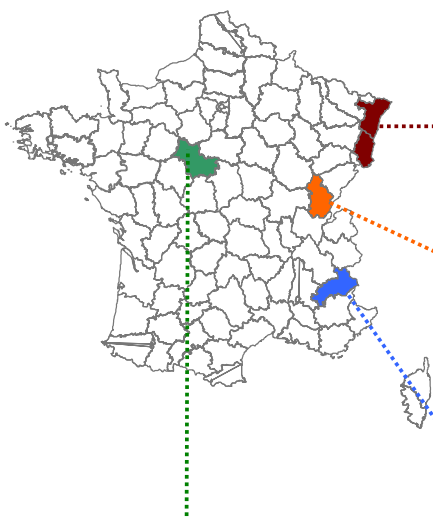
Les Chambres d'agriculture accompagnent :

- la création d'Associations Syndicales Autorisées (ASA) permettant une gestion en commun des parcelles forestières sans impact sur la propriété en tant que telle,
- la mise en place de dessertes forestières pour faciliter l'accès aux parcelles, de la réalisation d'études de faisabilité à l'animation des groupes de propriétaires.

➤ Conseiller pour gérer les arbres

Les Chambres d'agriculture conseillent les propriétaires forestiers et/ou agriculteurs, en partenariat avec d'autres structures. Elles font du conseil individuel, animent des groupements forestiers et agricoles, mettent en place des formations et actions de vulgarisation.

L'action des Chambres d'agriculture en exemples



Alsace : améliorer le foncier forestier

Les Chambres d'agriculture d'Alsace, en partenariat avec d'autres organismes forestiers, organisent des bourses foncières, informent les voisins des parcelles en vente, conseillent et instruisent les dossiers de demande de prime à l'agrandissement. Entre 2007 et juin 2009, 524 parcelles représentant 123 ha ont ainsi été mises en vente, et les unités de gestion ont été agrandies.

Jura : encourager la gestion en commun et la mise en place de dessertes forestières

La Chambre d'agriculture du Jura, via l'ADEFOR 39, accompagne la création d'ASA pour permettre ensuite la création de dessertes forestières de manière concertée entre tous les propriétaires. Grâce à l'action de l'ADEFOR, plus de 30 ASA ont été créées depuis 1996 et 575 km de dessertes supplémentaires ont été mis en place dans le Jura. Les 87 ASA du Jura mobilisent environ 74 000 m³ de bois par an.

Loir et Cher : conseiller les propriétaires dans la gestion de leurs forêts

La Chambre d'agriculture du Loir et Cher apporte un appui au GDF 41, association regroupant environ 100 propriétaires forestiers : formation et information des propriétaires, conseil, visites de propriétés, expérimentation...

Hautes-Alpes : participer aux Chartes Forestières de Territoires

La Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes, partenaire technique de la Charte Forestière du Grand Briançonnais, contribue à l'élaboration du schéma de desserte, ou encore la vulgarisation de pratiques forestières.

Utiliser le bois

Les enjeux en chiffres

Le bois énergie en chiffres :

40 millions de tonnes utilisées en France

Fin 2006 : 4% du bilan énergétique national

Provenance du bois énergie :

- 2/3 de la forêt,
- 1/3 des rebuts de l'industrie forestière, du bois issu des déchets, de la taille des haies,...

Utilisation du bois énergie :

1,87 million de logements ruraux

3,6 millions de logements urbains/périurbains

Près de 1500 chaufferies urbaines ou collectives au bois

Près de 1000 chaufferies industrielles

Utilisation du bois en agriculture

En 2001, 70% des agriculteurs se chauffaient au bois.

Sur les 580 000 bâtiments d'élevage bovin, 71% des charpentes et 12% des bardages sont en bois.

Nos actions

Entre 2003 et 2007, les Chambres d'agriculture ont doublé leurs moyens consacrés aux actions relatives au bois d'œuvre et au bois énergie².

➤ Accompagner la structuration de filières locales bois énergie

Les Chambres d'agriculture :

- mettent en place des expérimentations sur des cultures ligneuses permettant de produire du bois énergie, comme les TTCR (Taillis à Très Courte Rotation),
- élaborent des outils pour appuyer les projets : outils d'évaluation de la ressource en bois, documents de communication, ...
- aident à la création de structures de commercialisation,
- accompagnent la mise en place de chaufferies bois et de structures de stockage, individuelles ou collectives.

➤ Promouvoir l'utilisation du bois dans les bâtiments agricoles

Outre les conseillers forestiers, d'autres conseillers de Chambres d'agriculture interviennent sur le bois, comme les conseillers bâtiments. Leurs actions varient selon la région : travaux de recherche appliquée, visites, plaquettes, formation bâtiment, conseil individuel et collectif, expérimentation... Ces actions concernent par exemple l'insertion paysagère, la réduction des coûts, l'auto-construction, ...

Les Chambres d'agriculture développent aussi d'autres utilisations du bois, comme le Bois Raméal Fragmenté (bois broyé incorporé dans le sol).

L'action des Chambres d'agriculture en exemples

Manche : mettre en place de filières bois énergie agricole sur les territoires

La Chambre d'agriculture de la Manche valorise le bois bocager : information, sensibilisation, et accompagnement à la structuration des agriculteurs ; production de références technico-économiques, réalisation de plans d'approvisionnement locaux pour les collectivités. En 2008, 350 tonnes de bois déchiqueté ont été commercialisées par « Haiecobois », association des producteurs de la Manche.

Vosges : expérimenter les TTCR pour valoriser les parcelles à faible potentiel agronomique

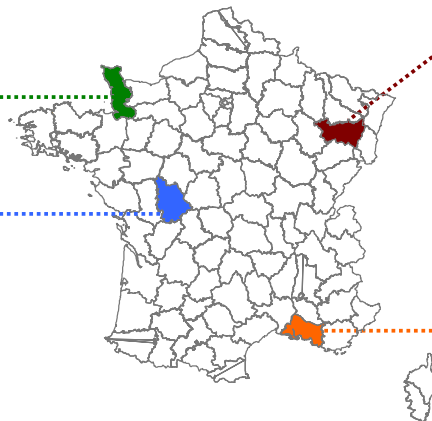
La Chambre d'agriculture des Vosges a mis en place 20 ha de parcelles expérimentales de TTCR de saules en mai 2008 sur 6 parcelles différentes. Cette expérimentation a pour objectif d'étudier le potentiel des saules sur des terres agricoles à faible valeur agronomique.

Vienne : promouvoir l'utilisation du bois dans les bâtiments agricoles

La Chambre d'agriculture de la Vienne réalise des actions de promotion de l'utilisation de bois pour le bardage des bâtiments d'élevage : conseil aux agriculteurs, mise en place de bâtiments pilote...

Bouches du Rhône : valoriser le Bois Raméal Fragmenté

La Chambre d'agriculture des Bouches du Rhône réalise des expérimentations sur l'utilisation de Bois Raméal Fragmenté en arboriculture et conseille les agriculteurs sur cette pratique.



² : source APCA - enquêtes 2004 et 2008

Valoriser

les arbres dans les territoires

Les enjeux

Les rôles agronomiques et environnementaux de l'arbre

Les arbres et les haies ont de multiples rôles :

- préservation de la biodiversité, notamment : insectes, faune sauvage, auxiliaires de cultures,
- amélioration de la fertilisation naturelle du sol,
- limitation des risques d'érosion et de pollution,
- brise vent,
- fixation du carbone atmosphérique,
- maintien de paysages de qualité...

Arbres et économie agricole

Les arbres peuvent être source de revenus complémentaires et/ou d'économies pour l'exploitation agricole.

Nos actions

➤ Former, animer, vulgariser

Les Chambres d'agriculture organisent des formations et des journées de vulgarisation pour les agriculteurs sur des thèmes variés : production et commercialisation de bois énergie, entretien des haies, agroforesterie...

➤ Développer les fonctions environnementales de l'arbre

Les Chambres d'agriculture mènent également de nombreuses actions pour développer les fonctions environnementales de l'arbre, par exemple :

- études pour améliorer l'insertion paysagère des exploitations agricoles,
- prévention des risques incendies en forêt,
- épandage des boues sur des parcelles de taillis de saules, ...

➤ Gérer l'arbre dans l'espace agricole

Les Chambres d'agriculture :

- appuient les agriculteurs dans la plantation et l'entretien d'arbres sur leurs exploitations : conseil individuel ou de groupe, élaboration d'outils...
- amplifient le développement de l'agroforesterie par un accompagnement des projets et la mise en place de parcelles pilotes,
- conseillent pour la pratique du sylvopastoralisme.

L'action des Chambres d'agriculture en exemples

Finistère : utiliser les taillis de saules pour épurer les boues

Dans la commune de Pleyber-Christ, plusieurs hectares de saules ont été plantés pour devenir le support d'épandages de boues urbaines et alimenter une chaudière communale en bois énergie. Dans ce projet, la Chambre d'agriculture a appuyé les opérations de communication et informé les agriculteurs sur la culture de saules. Son service machinisme a mis au point du matériel spécifique de désherbage.

Pays de la Loire : accompagner les agriculteurs et les collectivités pour le développement des haies

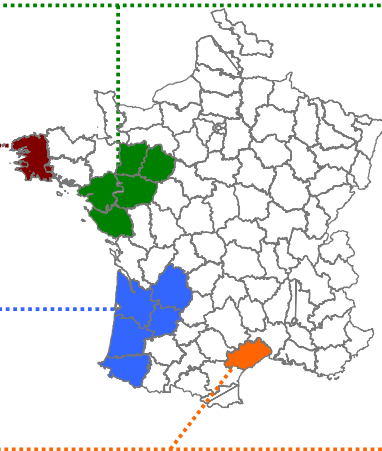
Les Chambres d'agriculture des Pays de la Loire s'impliquent sur le long terme sur la plantation et l'entretien de haies : sensibilisation et formation des agriculteurs, élaboration de références bocagères, inventaire quantitatif et qualitatif des maillages bocagers. En 30 ans, plus de 5000 km de haies ont été replantés.

Aquitaine : protéger les forêts contre les incendies

Les Chambres d'agriculture d'Aquitaine participent à l'animation de l'ARDFCI (Association Régionale de Défense des Forêts contre les Incendies). La défense des forêts contre les incendies passe par trois axes : aménagement du territoire forestier, campagnes d'information, d'éducation et de sensibilisation, et développement de solutions techniques innovantes pour être le plus réactif possible.

Hérault : organiser le développement de l'agroforesterie

La Chambre d'agriculture mène des actions de vulgarisation et accompagne les agriculteurs motivés pour l'implantation de parcelles agroforestières, qui pourront ensuite constituer des sites de référence et de démonstration. 18 agriculteurs sont intéressés pour planter sur 100 ha au total, parmi lesquels 35 ha sont en cours de plantation.



Annexe 1 : Forêt, arbres et bois

Actions des Chambres d'agriculture

Domaines d'intervention	Projets d'interface agriculture-forêt	Conseil en développement forestier et regroupement	Aménagement du territoire et gestion durable	Actions d'animation et de recherche de références	Promotion et valorisation du bois	Formation, vulgarisation, communication	Appui juridique et comptable
Répartition du temps passé par domaine	21%	19%	16%	12%	13%	15%	4%
Thèmes	Foncier agricole et forestier, plantation de haies, paysage, agroforesterie, sylvopastoralisme, gestion des bords de rivières	Aménagement forestier : dessertes forestières, création d'ASA, regroupement foncier (par exemple bourse aux parcelles) Gestion forestière : renouvellement et conduite de peuplements	Protection des forêts (contre les incendies essentiellement), préservation de l'environnement (Natura 2000), certification, chartes forestières de territoires	Lien interprofession, animation d'organismes de développement (CETEF, syndicats de propriétaires forestiers...), recherche sylvicole (améliorations génétiques, programmes liés à une essence particulière)	Bois d'œuvre : promotion du bois dans les bâtiments agricoles, expérimentation, insertion paysagère. Bois énergie : aide à la structuration de filières locales, élaboration d'outils. A la fois bois issu de forêt et du bocage.	Formation à la gestion forestière (FOGEFOR), vulgarisation (publications, journées techniques), communication (scolaires, foires, expositions...)	Appui ponctuel, CFE (Centres de Formalité des Entreprises)
Caractéristiques	Haies : particulièrement développé dans le Grand Ouest, mais aussi dans régions où peu de haies Agroforesterie : dans toute la France mais enjeux différents ; mise en place de réseaux de parcelles et vulgarisation	Partenariats avec CRPF, coopératives forestières... Actions pouvant être menées dans le cadre de programmes transversaux : CFT, Plans de Développement de Massifs...	Certaines thématiques traitées dans toutes les régions : Natura 2000, PEFC... D'autres plus spécifiques : protection des forêts contre les incendies,...	La recherche de références nourrit l'animation réalisée auprès des propriétaires.	En expansion. CA : souvent interface entre collectivités et agriculteurs et propriétaires pour les filières bois énergie.	Formation forestière : souvent en lien avec autres acteurs de la filière forêt-bois	Menée de façon plus ponctuelle. Réponse à des sollicitations. Parfois partenariats informels avec Centres de Gestion.

Annexe 2 : Les Chambres d'agriculture, la forêt, les arbres et le bois

Que disent les textes ?

Qu'est-ce qu'une Chambre d'agriculture ?

Les Chambres d'agriculture sont des **établissements publics** dirigés par des élus professionnels qui représentent **l'ensemble des acteurs du monde agricole et rural**. Elles oeuvrent pour le développement de l'ensemble des espaces ruraux pour prendre en compte des enjeux économiques, environnementaux, sociaux et territoriaux de plus en plus complexes.

Les Chambres d'agriculture mènent ainsi de multiples actions relatives à la forêt, l'arbre et le bois, certaines en partenariat avec de nombreux acteurs de la forêt publique et privée.

Définition d'une activité agricole : article L411-1 du Code Rural :

D'après l'article L411-1 du Code rural,

« Sont réputées agricoles toutes les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle ».

D'après cette définition, l'exploitation forestière est donc une production agricole à part entière.

Les missions des Chambres d'agriculture en matière forestière : article L221-6 du Code Forestier (extrait)

« En contrepartie de la part qu'elles conservent du montant des taxes perçues sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois, les chambres d'agriculture mettent en oeuvre un **programme pluriannuel d'actions**.

Celui-ci est destiné, d'une part, à la mise en valeur des bois et des forêts privés et il est élaboré en coordination avec le programme pluriannuel d'actions des centres régionaux de la propriété forestière, d'autre part, à la mise en valeur des bois et des forêts des collectivités territoriales et il est élaboré en coordination avec le programme pluriannuel d'actions de l'Office national des forêts.

Il porte sur :

- **l'encouragement à l'adoption de méthodes de sylviculture conduisant à une gestion durable et à une valorisation économique des haies, des arbres, des bois et des forêts**, ainsi que des autres produits et services des forêts ;
- **la promotion de l'emploi du bois d'œuvre et de l'utilisation énergétique du bois** ;
- **l'assistance juridique et comptable** dans le domaine de l'emploi en forêt ;
- **la formation et la vulgarisation** des techniques nécessaires à la mise en oeuvre de ces objectifs.

Ce programme est mis en oeuvre de façon concertée et harmonisée entre **les chambres d'agriculture, les centres régionaux de la propriété forestière, les organisations représentatives de communes forestières et l'Office national des forêts**.

Il exclut tout acte relevant du secteur marchand de gestion directe, de maîtrise d'œuvre de travaux ou de commercialisation. »